

VELOCIPTOR **racer**



MANUEL DE L'UTILISATEUR

Merci d'avoir acheté la trottinette électrique
VELOCIPTOR RACER.

Veillez lire le manuel avant toute utilisation du produit
et le conserver dans un endroit sûr pour toute
consultation ultérieure.

Table des matières



À propos du manuel.....	4
Avertissements	5
Installation du guidon	6
Ouvrir et plier la trottinette.....	7
Comment recharger la batterie	8
Autonomie de la trottinette VELOCIPTOR RACER.....	8
Afficheur	9
Régulateur de vitesse	10
Application pour le contrôle de la trottinette.....	10
Comment utiliser la trottinette	12
Spécifications techniques	12
Réglementation en vigueur	13
Informations destinées aux utilisateurs d'équipements ménagers .	14
Déclaration de conformité	15
Garantie	16

À propos du manuel

Ce manuel fournit à l'utilisateur une description des caractéristiques et du fonctionnement du véhicule.

L'utilisation du véhicule est sous la responsabilité exclusive du conducteur qui, après avoir lu et compris le présent manuel, et après avoir demandé au vendeur et/ou au fabricant toute explication jugée nécessaire, se considère comme apte à utiliser le véhicule d'un point de vue psychophysique.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages aux personnes et aux choses imputables à l'utilisation du véhicule.

Le fabricant se réserve le droit d'apporter des modifications au manuel et au produit sans avis préalable.

Données du chargeur intégré

Fabricant : Guangzhou Ji Yin Hengba Electronics Co., Ltd

Modèle : JY-420200

Tension et fréquence d'entrée : 100-240V ~ 50/60Hz 2A

Tension et courant de sortie : 42V $\overline{=}$ 2A

Puissance de sortie : 84W

Rendement moyen actif : 89,25%

Puissance absorbée à vide : 0,17W

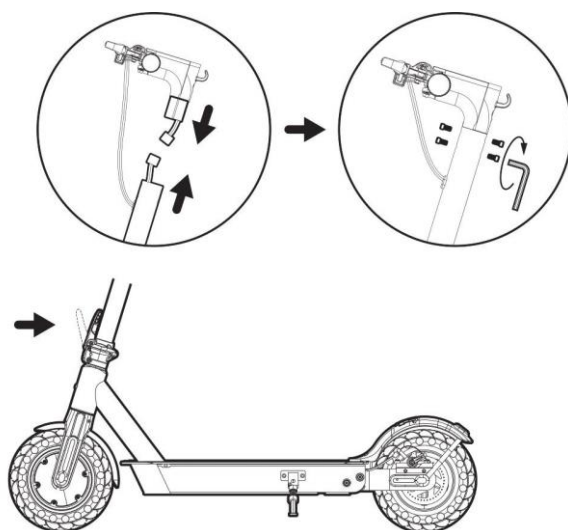
Avertissements



- Utiliser uniquement l'alimentateur fourni de série.
- Les mineurs qui utilisent la trottinette VELOCIPTOR RACER doivent toujours être supervisés par un adulte.
- Ne pas conduire la trottinette VELOCIPTOR RACER avec plus d'une personne sur le repose-pied, car cela pourrait entraîner la perte de contrôle du véhicule.
- Ne pas utiliser la trottinette VELOCIPTOR RACER dans des situations qui pourraient être dangereuses pour votre sécurité et celle des personnes autour de vous.
- Ne pas utiliser le véhicule sous l'emprise d'alcool, de stupéfiants ou de substances psychotropes qui peuvent altérer votre état émotionnel, vos capacités sensorielles et le contrôle de vos mouvements.
- Porter toujours des vêtements appropriés qui ne gênent pas les mouvements, ainsi que des chaussures plates (de préférence des baskets avec une surface antidérapante en caoutchouc) qui offrent l'adhérence et la stabilité nécessaires.
- Comme pour tout moyen de locomotion, utiliser la trottinette VELOCIPTOR RACER entraîne un risque d'accidents pour son utilisateur ainsi que pour les personnes autour, suite à des chutes ou à des impacts accidentels. Il est donc nécessaire de porter toujours les équipements de protection (comme le casque vélo, genouillères, coudières) et de faire très attention pour ne pas causer des dommages aux personnes et aux choses.
- La trottinette VELOCIPTOR RACER n'est pas un jouet.
- La trottinette VELOCIPTOR RACER ne doit pas être utilisée en présence d'eau stagnante, de flaques ou de conditions météorologiques défavorables (telles que la pluie, la neige ou la grêle). Utiliser la trottinette VELOCIPTOR RACER dans des environnements secs pour ne pas endommager le moteur et les circuits électriques.
- Ne pas essayer de démonter le produit ou ses parties. Toute réparation doit être effectuée par du personnel autorisé, conformément aux conditions de garantie.
- Débrancher l'alimentation avant de nettoyer la trottinette. Pour le nettoyage, utiliser un chiffon légèrement humidifié avec de l'eau ou une solution adaptée au nettoyage de ces appareils. Ne pas utiliser d'alcool ou de benzène. Une fois le nettoyage terminé, sécher immédiatement avec un chiffon doux.
- Avant d'utiliser la trottinette VELOCIPTOR RACER, le guidon doit être installé sur le châssis principal du véhicule.
- Vérifier périodiquement que toutes les vis sont bien serrées, qu'il n'y a pas de culasses sur le guidon et sur les parties mécaniques, que le frein est bien réglé et que les feux avant/arrière fonctionnent de la manière correcte.

Installation du guidon

1. Insérer le guidon dans le châssis du véhicule ;
2. Après avoir fait correspondre les trous du guidon à ceux du châssis, insérer les vis et les serrer bien ; répéter l'opération aussi sur le côté opposé du guidon, en insérant 4 vis au total.



Ouvrir et plier la trottinette

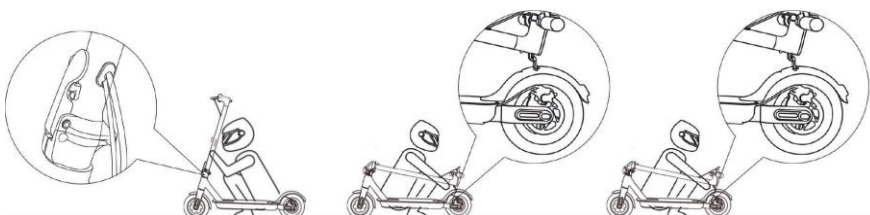


Comment plier la trottinette VELOCIPTOR ES 105 EW (voir figure ci-dessous)

1. Décrocher le levier de déblocage qui se trouve dans la partie inférieure du tube de support du guidon, en tirant le petit levier de déblocage vers le haut et le crochet vers l'extérieur ;
2. Ouvrir complètement le levier de déblocage, en l'amenant à 90° par rapport au tube de support ;
3. Amener le tube du guidon vers la roue arrière ;
4. Le guidon est équipé d'un crochet : accrocher le guidon sur son support, situé sur le garde-boue arrière ;
5. Il est maintenant possible de transporter la trottinette, en saisissant le tube de support du guidon

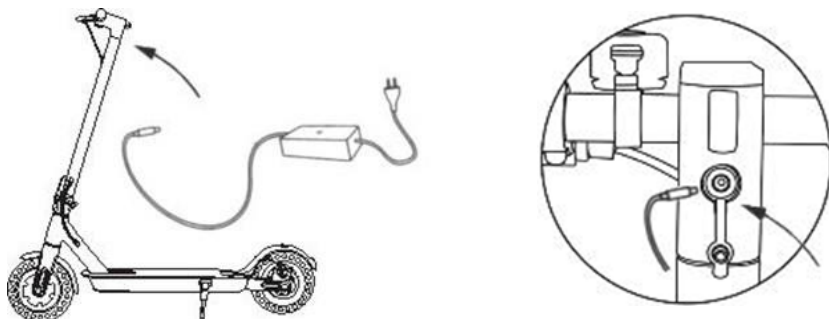
Comment ouvrir la trottinette VELOCIPTOR ES 105 EW (voir figure ci-dessous)

1. Avec la trottinette fermée et le guidon accroché au garde-boue arrière, décrocher le guidon en appuyant sur le crochet du guidon ;
2. Soulever le guidon en position verticale ;
3. Fermer soigneusement le levier de blocage, situé dans la partie inférieure du tube de support du guidon.



Comment recharger la batterie

Pour recharger la batterie, il suffit d'insérer le connecteur du chargeur dans l'espace sous le guidon, comme l'illustration l'indique. Ôter le bouchon en caoutchouc, insérer d'abord le connecteur, ensuite brancher le chargeur de batterie sur la prise de courant. Une fois que la batterie est rechargée, refermer le bouchon en caoutchouc
REMARQUE : la batterie doit être chargée tous les 30 jours, même en cas de non-utilisation de la trottinette ; si la batterie n'est pas chargée régulièrement, elle va perdre son rendement jusqu'à sa décharge complète ; si cela se produit, nous ne pourrons pas reconnaître la garantie sur le produit.

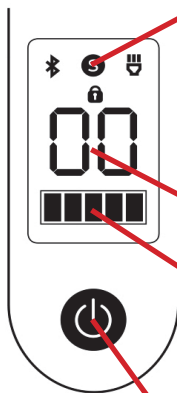


Autonomie de la trottinette VELOCIPTOR RACER

La distance maximale que la trottinette peut couvrir avec une seule charge de la batterie est de 38 Km environ. Toutefois, cette valeur doit être considérée comme indicative car de nombreux facteurs peuvent l'affecter. Les facteurs qui peuvent le plus affecter l'autonomie de la batterie sont les suivants :

- **Poids transporté** : toutes les autres conditions étant égales par ailleurs, un poids transporté plus élevé entraînera une réduction de l'autonomie de la batterie.
- **Surface** : les surfaces planes et lisses sont moins coûteuses pour la batterie que les terrains irréguliers, en pente ou avec un frottement considérable.
- **Vitesse et style de conduite** : des accélérations et des freinages fréquents épuisent la batterie plus rapidement qu'un rythme régulier et soutenu.
- **Utilisation et entretien corrects de la batterie** : une gestion correcte des cycles de charge et de décharge de la batterie (voir le paragraphe « Charger la batterie ») permettra de s'assurer davantage le plein rendement de la batterie et de retarder sa dégradation naturelle.

Afficheur



Niveau de vitesse :

- ECO (pas d'icône) : Vitesse maximale limitée à 6 Km/h
- D (Drive, icône S verte) : Vitesse maximale d'environ 20 Km/h
- S (Sport, icône S rouge) : Vitesse maximale d'environ 25Km/h

Indicateur du niveau de vitesse Km/h

Indicateurs à LED du niveau de la

Bouton multifonction : on/off feux,
limiteur de vitesse, on/off moteur

BOUTON MULTIFONCTION

Allumer et éteindre la trottinette VELOCIPTOR ES 105 EW

Pour allumer et pour éteindre la trottinette, appuyer sur le bouton pendant 2 secondes environ.

Allumer le feu à LED avant et arrière

La trottinette VELOCIPTOR ES 105 EW est équipée de feux à LED avant et arrière. Appuyer sur le bouton d'allumage pour allumer / éteindre les deux feux à LED. Remarque : la LED avant est blanche, tandis que la LED arrière est rouge fixe. Appuyer sur le frein pour faire clignoter le feu à LED arrière

Activer / désactiver le niveau de vitesse

Pour régler le niveau de vitesse maximale :

ECO : 6 Km/h, D : 20 Km/h, S : 25 Km/h, appuyer rapidement deux fois sur le bouton jusqu'à ce que l'indicateur correspondant au niveau de vitesse souhaité s'allume.

En mode ECO (6 Km/h), l'indicateur « S » sur l'Afficheur est éteint ; en mode Drive (20 Km/h), l'indicateur « S » s'affiche sur un fond vert ; en mode Sport (25 Km/h), l'indicateur « S » s'affiche sur un fond rouge.

Régulateur de vitesse

La trottinette est équipée également d'une fonction de réglage de la vitesse. Lorsqu'on doit effectuer des voyages particulièrement longs à une vitesse constante, ce mode permet de régler une vitesse donnée qui est gardée inchangée pendant tout le trajet. Pour activer cette fonction, garder une vitesse constante pendant 5 secondes environ : la trottinette Velociptor Racer émet un signal sonore, après quoi la vitesse réglée est gardée inchangée même en cas de montée ou de descente, et est adaptée automatiquement.

Appuyer sur le frein ou sur l'accélérateur pour désactiver le régulateur de vitesse.

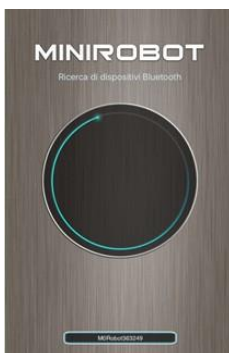
Application pour le contrôle de la trottinette

Certaines fonctions de la trottinette peuvent être contrôlées à l'aide d'une app dénommée MINIROBOT.

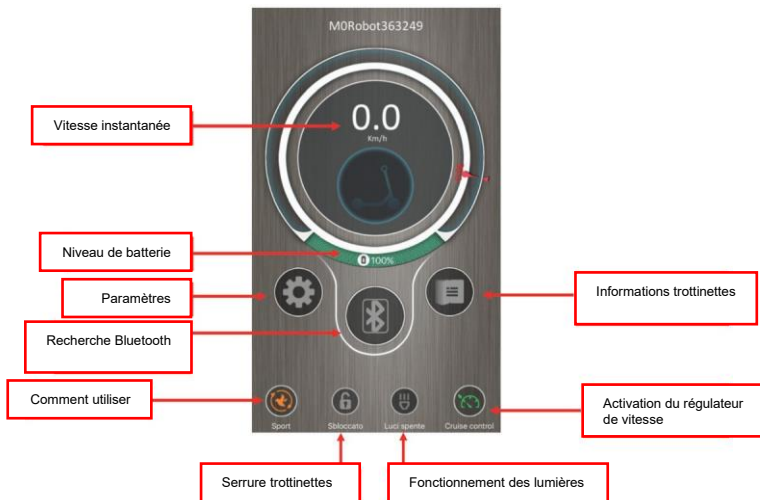
L'app pour les téléphones Android peut être téléchargée du Google Play Store, celle pour les iPhones de l'Apple Store.

CONNEXION DE LA TROTTINETTE

1. Activer le Bluetooth sur le téléphone
2. Lancer l'application MINIROBOT préalablement téléchargée
3. Allumer la trottinette ; l'application va alors chercher les dispositifs Bluetooth disponibles à proximité
4. Le cas échéant, sélectionner le code de la trottinette dans la liste des dispositifs détectés, en bas de l'afficheur du téléphone (M0Robot ou similaire).



Une fois la connexion réalisée, la page principale de contrôle de la trottinette s'affiche.



Lors de la première utilisation, il est recommandé d'appuyer sur la touche Réglages et de régler la capacité de la batterie sur 10,4 Ah. Ceci permet de calculer avec une meilleure approximation la distance résiduelle pouvant être parcourue par la trottinette.



Mode d'utilisation : Permet de changer entre les modes promenade (6 Km/h), normal et Sport. Pendant la conduite, pour des raisons de sécurité il est conseillé d'utiliser le bouton physique sur le guidon et non pas l'application.

Verrouillage trottinette : il est possible de verrouiller ou déverrouiller la trottinette, pour qu'elle ne puisse pas être utilisée par d'autres personnes ; en position verrouillée, la trottinette n'accélère pas même lorsqu'on appuie sur l'accélérateur.

Commande des feux : pour allumer ou éteindre les feux avant et arrière.

Informations trottinette : des informations sont affichées.

Comment utiliser la trottinette

Tout d'abord, il est conseillé de régler le frein à disque arrière, en le serrant ou en le desserrant, selon votre style de conduite.

Démarrer le moteur, en appuyant sur le bouton de mise en marche.

Monter sur la trottinette et vérifier que la béquille est en position fermée ; appuyer doucement sur le levier de l'accélérateur pour démarrer le moteur électrique.

Si le système d'amorçage est activé, pousser légèrement du pied et ensuite actionner l'accélérateur

Pour freiner, relâcher l'accélérateur, de façon à activer le frein moteur, ou, pour un freinage plus brusque, utiliser le levier du frein à disque arrière.

Spécifications techniques

- Châssis en aluminium
- Moteur sans balais : 500W
- Batterie : 36V - 10Ah - 360Wh
- Roues : 10 pouces en nid d'abeille
- Afficheur intégré dans le guidon
- Fréquence de transmission BT: 2,4 GHz
- Puissance d'émission BT: 2,5 mW
- Amortisseur arrière
- Frein à disque arrière
- 3 niveaux de vitesse : 6-20-25Km/h
- Feu à LED avant et arrière
- Béquille latérale
- Temps de rechargement : 5 heures environ
- Capacité de charge maximale : 125Kg
- Alimentateur inclus,
- ENTRÉE 100-240V ~ 50/60Hz
- SORTIE 42V --- 2A

Extrait de la Réglementation en vigueur

La circulation des trottinettes électriques, celles-ci étant considérées comme des vélocipèdes, n'est pas soumise à des exigences particulières relatives à l'homologation, à l'approbation, à l'immatriculation et à la couverture d'assurance.

Les trottinettes électriques peuvent rouler sur les routes urbaines avec une limite de vitesse de 50 km/h où la circulation des vélocipèdes est autorisée et sur les routes extra-urbaines uniquement à l'intérieur de la piste cyclable. Sur les routes urbaines, il est toujours obligatoire d'utiliser les pistes cyclables, si présentes.

Les conducteurs de trottinettes électriques :

- Ne peuvent pas dépasser les 25 Km/h lorsqu'ils roulent sur la voie et les 6 Km/h lorsqu'ils roulent dans les zones piétonnes.
- Ils doivent procéder en une seule file si la circulation l'exige et en tout cas jamais en nombre supérieur à deux l'un à côté de l'autre.
- S'ils sont mineurs, ils doivent porter un casque de protection approprié.
- Ils doivent être en mesure d'utiliser librement leurs bras et leurs mains et toujours tenir le guidon à deux mains, sauf s'il est nécessaire de signaler la manœuvre de virage.
- À tout moment, ils doivent être en mesure de regarder librement devant eux, des deux côtés, et d'effectuer les manœuvres nécessaires en toute liberté.
- Ils doivent porter le gilet ou les bretelles rétro réfléchissantes à haute visibilité dès une demi-heure après le coucher du soleil, pendant toute la période d'obscurité et pendant la journée, si les conditions météorologiques nécessitent d'éclairage.
- Ils ne peuvent pas transporter d'autres personnes, d'objets ou d'animaux, ni remorquer de véhicules, transporter des animaux et être remorqués par un autre véhicule.

Pour circuler sur la route, la trottinette ne doit pas être équipée d'un siège pour l'utilisateur car elle est conçue pour être utilisée debout.

Pour circuler sur la route, la trottinette doit être équipée d'un limiteur de vitesse qui ne permet pas de dépasser les 25 km/h lorsqu'elle roule sur la voie et les 6 km/h dans les zones piétonnes.

Pour circuler sur la route, la trottinette doit être équipée d'une sonnette pour toute signalisation acoustique.

Dans le cadre de l'expérience concernant la circulation sur route, seulement les personnes majeures ou ayant plus de 14 ans, qui doivent porter un casque approprié, peuvent conduire les trottinettes.

Pour tout aspect non mentionné expressément dans les nouvelles réglementations, les règles générales de conduite énoncées dans le code de la route vont s'appliquer, étant donné que les trottinettes électriques sont considérées comme des vélocipèdes.

Source : Ministère de l'Intérieur italien - Département de la sécurité publique

Vérifier toujours les mises à jour des réglementations spécifiques émises par les autorités locales.

S. E. & O.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages aux personnes ou aux l'utilisation du produit.

Informations destinées aux utilisateurs d'équipements ménagers



Conformément au Décret Législatif italien n° 49 du 14 mars 2014 « Application de la directive 2012/19/UE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ».

Le symbole de la poubelle barrée sur l'équipement indique que le produit doit être collecté séparément des autres déchets à la fin de sa vie utile. L'utilisateur doit donc remettre l'équipement à la fin de sa vie intacte, avec ses composants essentiels, aux centres appropriés de tri sélectif des déchets électroniques

et électrotechniques, ou le retourner au revendeur lors de l'achat d'un nouvel équipement du même type, à raison d'un pour l'autre, ou de 1 pour zéro pour les équipements dont le côté long est inférieur à 25 cm. Le tri sélectif approprié, afin de mettre ultérieurement en service l'équipement destiné au recyclage, au traitement et à une élimination respectueuse de l'environnement, vise à éviter tout effet négatif sur l'environnement et sur la santé et favorise le recyclage des matériaux dont l'équipement se compose. L'élimination abusive du produit par l'utilisateur implique l'application des sanctions administratives prévues par le Décret Législatif italien n° 49 du 14 mars 2014.



Le produit fonctionne avec des batteries qui relèvent de la directive européenne 2013/56/CE et ne peuvent pas être éliminées avec les déchets ménagers.

Veillez-vous renseigner sur les réglementations locales relatives au tri sélectif des batteries : une élimination correcte permet d'éviter toute conséquence négative sur l'environnement et sur la santé. La batterie ne peut pas être retirée par l'utilisateur.

ASSISTANCE TECHNIQUE

L'assistance technique sur le produit est garantie par :

Trevi S.p.a. Assistenza Technique

Via Raibano 40, 47853 Coriano (Rimini) Italie

Tél : +39 0541 694839

Web : www.velociptor.it

www.emgmobility.it



Informations destinées aux utilisateurs d'équipements ménagers



Dichiarazione di conformità UE EU Declaration of conformity (DoC)

Nome del fabbricante / Company name:	Trevi S.p.a.	
Indirizzo postale / Postal address:	Strada Consolare Rimini – San Marino, 62	
CAP e città / Postcode and City:	47924	Rimini (RN) - Italy
Telefono / Telephone:	+39 0541.756420	
Indirizzo posta elettronica / E-Mail address:	info@trevi.it	
Persona autorizzata alla compilazione del fascicolo tecnico	Aguti Egidio – Strada Consolare Rimini – San Marino, 62 47924 Rimini (RN) Italy	

La presente dichiarazione di conformità è rilasciata sotto la responsabilità esclusiva del fabbricante /
Declare that the DoC is issued under our sole responsibility:

Apparecchio modello / Apparatus model:	ES 105 EW / S6
Tipo prodotto / Product type:	Monopattino elettrico – Electric scooter

Oggetto della dichiarazione / Object of the declaration:



Il prodotto è conforme a tutte le disposizioni pertinenti delle seguenti direttive / The product complies with all relevant provisions of the following directives:

Direttiva 2006/42/EC / Directive 2006/42/EC
Direttiva 2014/53/UE / Directive 2014/53/EU
Direttiva 2015/863/EU / Directive 2015/863/EU

Riferimento alle pertinenti norme armonizzate utilizzate /
The following harmonized standards and technical specifications have been applied:

Titolo / Title:	Data di pubblicazione / date of standards/specification
EN60204-1	2018
EN55014-1	2017/A11:2020
EN55014-2	2015
EN61000-3-2	2019
EN61000-3-3	2013/A1:2019
EN60335-1	2012+A11:2014+A13:2017
EN62233	2008
ISO12100	2010
EN62471	2008
EN62479	2010
EN50663	2017
EN62368-1	2020+A11:2020
EN301489-1 V2.2.3	2019-11
EN301489-17 V3.2.4	2020-09
EN55032	2015
EN55035	2017+A11:2020
EN300328 V2.2.2	2019-07

Firmato a nome e per conto di / Signed for and on behalf of:

Rimini, 05.04.2021

Trevi S.p.a. Il presidente
Trevi S.p.a. The president
Aguti Egidio

(Luogo e data del rilascio / place and date of issue)

(Nome, funzione, firma / name, function, signature)

Garantie

1. La garantie entre en vigueur à la date du document fiscal et couvre les défauts de fabrication et les défaillances successives qui surviennent pendant la période de validité de la garantie.
 2. En cas de défaillance de l'appareil, pour toute assistance l'acheteur peut contacter le revendeur auprès duquel il a acheté le produit ou s'adresser à :
centre Trevi S.p.a. Assistance Technique, Via Raibano 40, 47853 Coriano (Rimini) Italie - Tél. : +39 0541 694839 | Web : www.velociptor.it / www.emgmobility.it
 3. Pour que la garantie soit valable, l'acheteur doit présenter au revendeur ou au fabricant une preuve d'achat valable du produit pour lequel on demande de l'assistance (facture ou ticket de caisse indiquant expressément un code d'identification et la description du produit), ainsi que ce certificat de garantie.
 4. La garantie ne couvre pas les parties extérieures de l'appareil, les composants et accessoires achetés séparément, les parties et les composants qui, de par leur nature, sont sujets à l'usure, à la détérioration et à la dégradation, et qui requièrent donc un entretien et/ou un remplacement périodique (tels que les câbles d'alimentation, les alimentateurs/chargeurs, les batteries, les roues, les boîtiers, etc.).
- La garantie ne couvre pas les dommages directs ou indirects subis par l'utilisateur ou par des tiers, résultant de chocs et de chutes (même accidentelles), d'une mauvaise utilisation, d'une utilisation dans un environnement inapproprié, d'autres composants, d'agents atmosphériques, de surtensions, d'incendies. La garantie ne couvre pas les défauts d'aspect marginaux qui ont un effet négligeable sur la valeur ou sur la fonctionnalité du produit. Sans préjudice de ce qui est prescrit dans les autres parties du présent certificat, la garantie déchoit automatiquement dans les cas suivants :
- a) si le numéro de série de l'appareil a été enlevé, modifié ou rendu méconnaissable ;
 - b) en cas d'altération, de modification, de remplacement, de réparation, de tentatives de réparation, de démontage (même partiel) du produit effectués par du personnel non autorisé ;
 - c) en cas d'altération ou de toute autre violation de l'intégrité des sceaux de garantie apposés sur le produit ;
 - d) en cas d'utilisation non conforme à la réglementation en vigueur applicable au produit couvert par la garantie.

En plus, les dommages directs et indirects de toute nature aux personnes et aux choses, qui découlent de façon directe ou indirecte d'une ou de plusieurs causes d'exclusion mentionnées dans ce paragraphe, ne sont pas inclus dans la garantie.

Garantie



5. La simple autorisation d'envoyer le produit au centre d'assistance n'implique pas que l'on considère le défaut comme couvert par la garantie et que le produit sera réparé gratuitement. Le produit doit être expédié dans son emballage d'origine ou dans un autre emballage approprié et, en tout cas, inséré dans un emballage de protection convenable à l'expédition par courrier ou par service postal. La marchandise, jusqu'à sa livraison au centre d'assistance, voyage aux risques et périls de l'expéditeur. La garantie ne couvre pas les dommages éventuels survenant pendant le transport jusqu'au centre d'assistance. Le centre d'assistance se réserve le droit de vérifier les conditions de validité de la garantie dès la réception du produit. Si, après une vérification de la part du personnel d'assistance autorisé, les demandes d'assistance pour les produits en garantie s'avèrent non fondées en raison de l'absence de défauts réels ou de l'absence de défauts couverts par la garantie, tous les frais engagés pour la réparation, les essais et les contrôles des unités qui n'ont pas de défauts couverts par la garantie seront facturés au client. Tous les frais de transport seront également facturés au client.

6. Si des pièces ou des composants sont remplacés sous garantie, les pièces retirées et remplacées deviennent de propriété du centre d'assistance. Si la réparation n'est pas possible ou si elle est excessivement coûteuse par rapport à la valeur du produit, celle-ci peut être remplacée par un produit avec de caractéristiques techniques équivalentes ou supérieures.

7. Le fabricant n'est pas responsable des dommages ou pertes éventuels dérivant de la non-utilisation d'un produit en réparation, ni des dommages ou pertes éventuels dérivant du mauvais fonctionnement du produit ou de certaines de ses parties.

8. Les batteries (si présentes) disposent d'une période de validité de la garantie de 6 mois dès l'achat.

9. La période de validité de la garantie pour les consommateurs, à savoir ceux qui achètent à des fins non liées à leur activité professionnelle ou commerciale, est régie par le Décret Législatif italien du 2 février 2002, n° 24. - articles 1519-bis et suivants du code civil - (2 ans à compter de la livraison selon les conditions prévues par la loi). Pour les acheteurs qui disposent d'un numéro de TVA à des fins liées à leur activité professionnelle, les garanties prévues par la loi aux articles 1490 et suivants du code civil vont s'appliquer (1 an à compter de la livraison selon les conditions prévues par la loi).



Trevi S.p.A. Strada Consolare Rimini-San Marino 62, 47924 Rimini (RN) Italie

Made in
China